Memo pour les cavaliers

Jumping International de Verbier

1) Présentation d'un passeport FEI en cours de validité avec une vaccination valable selon le règlement FEI.

2) Remplir l'auto déclaration de bonne santé pour tous les chevaux sur l'application de la FEI.

3) Mesure de la température rectale de chaque cheval, 2 fois par jour dans les 3 jours précédant la manifestation et les transmettre sur l'application de la FEI.

4) Prendre 1 thermomètre par camion pour mesurer la température rectale sur place.

A l'arrivée, chaque cheval sera contrôlé :

-Identification du cheval avec la puce électronique

-Déclarations de bonne santé et déclaration de la prise des températures

-Le passeport et la vaccination

-La santé générale de chaque cheval

-La température rectale